NATIONAL SENIOR CERTIFICATE EXAMINATION
MAY 2023

FRENCH SECOND ADDITIONAL LANGUAGE: PAPER II

MARKING GUIDELINES

Time: 2 hours 100 marks

These marking guidelines are prepared for use by examiners and sub-examiners, all of whom are required to attend a standardisation meeting to ensure that the guidelines are consistently interpreted and applied in the marking of candidates' scripts.

The IEB will not enter into any discussions or correspondence about any marking guidelines. It is acknowledged that there may be different views about some matters of emphasis or detail in the guidelines. It is also recognised that, without the benefit of attendance at a standardisation meeting, there may be different interpretations of the application of the marking guidelines.

IEB Copyright © 2023

SECTION A EXPRESSION D'OPINION

QUESTION 1

Expression d'un point de vue sur un sujet évoqué dans un court texte.

Respect de la consigne Longueur (moins de 150 mots à pénaliser -½ ; moins de 100 mots -1)
Registre formel
Structure globale • Introduction et conclusion **appropriées**
Contenu (capacité à exprimer sa pensée) Peut présenter ses idées, ses sentiments et / ou ses réactions et donner son opinion personnelle sans recopier le texte • richesse des idées / originalité • justification / soutien des idées ; raisonnement • cohérence (séparation d'idées, **paragraphes**) et cohésion (par exemple : **conjonctions**)
Lexique • tournures et lexique de l'opinion et des sentiments • étendue / richesse du vocabulaire • maîtrise de l'orthographe
Grammaire • temps verbaux (choix ; concordance) • accord sujet / verbe ; conjugaison des verbes • accord des adjectifs et des noms • pronoms personnels et relatifs • impératif, etc.
Degré d'élaboration et variété de <u>structures grammaticales</u> et de <u>structures de la phrase</u> (si (×2) / après avoir / avant de / en + participe présent / venir de / plus-que-parfait / conditionnel passé / futur antérieur / subjonctif / pronoms d'objet direct et indirect / pronoms possessifs / pronoms démonstratifs / superlatifs / devoir (conditionnel présent) + inf / eux ; elles/ voix passive / ce qui ; ce que ; ce dont / verbes + préposition(s) + inf / coi / cod

IEB Copyright © 2023

REMARQUES

- **La longueur indiquée pour la production** n'est qu'une indication destinée à guider le candidat dans sa rédaction.
  La qualité de la production est plus importante que le nombre de mots (qui est plutôt mécanique).
  Attention :
  C'est dans l'intérêt du candidat de bien respecter la consigne de longueur indiquée (150–250 mots). Si le candidat ne respecte pas la consigne de longueur indiquée, il risque de se pénaliser lui-même.

- **Contenu (capacité à exprimer sa pensée) :** l'examinateur veillera à ne pas porter de jugement personnel sur la nature des idées ou des arguments développés par le candidat. Seule compte la capacité à les exprimer et à les rendre immédiatement compréhensibles.

- **Recopier / citer le texte donné comme point de départ :** un candidat qui n'utilise pas ses propres mots sera pénalisé partout (contenu, lexique, grammaire).

- **Degré d'élaboration et variété de structures grammaticales :** il faut valoriser les candidats qui, au lieu de se cantonner prudemment dans le strict minimum requis par l'épreuve, auront cherché à *personnaliser* leur production et ont essayé de s'exprimer avec plus de sophistication grammaticale. Pour être prise en compte, cette volonté de personnalisation ne doit pas nuire à la cohérence de l'ensemble, ni desservir le sens.

IEB Copyright © 2023

SECTION B MESSAGES

QUESTION 2

Rédaction de trois messages correspondant à des situations de communication diversifiées.

Rituel • présenté comme courriel / lettre / message vocal, etc.
Registre de langue • cohérence : amical / formel ; tu / vous
Contenu • adéquation de la production avec le sujet proposé (répond à tous les aspects de la consigne) • originalité / authenticité / « sparkle » / « je ne sais quoi » (1)
Compétence linguistique (grammaire)

REMARQUES

- **Rituel :** cette rubrique est à évaluer en termes *d'adéquation* communicative, ce qui revient à répondre à la question « comment ce texte sera-t-il perçu par le destinataire ? ». On ne demande donc pas au candidat de maîtriser un catalogue de formules (ex. de politesse, administratives), mais seulement de respecter les règles de base qui assureront à son texte une réception favorable.

- **Hors sujet :** un candidat qui ne répond pas du tout à la consigne aura **0 pour le contenu** (par exemple, il écrit un texte appris par cœur à l'avance). En plus, la note reçue pour la **grammaire sera divisée par 2**.

IEB Copyright © 2023

SECTION C LANGUE EN CONTEXTE

QUESTION 3 REFORMULATION (TEXTE-TEXTE)

Reformulation à partir d'un texte.

Respect de la consigne maîtrise du rituel approprié, par exemple : article, lettre, dialogue, etc.
Registre de langue (cohérence : amical / formel ; tu / vous / on)
Structure et cohérence • par exemple : conclusion appropriée ; cohésion (ex : conjonctions)
Contenu • *sélection* des informations pertinentes • *compréhension / utilisation logique* des informations sélectionnées (enchaînement des idées, lexique) • personnalisation / style / originalité / authenticité (pas question d'ajouter de l'information)
Compétence linguistique (grammaire) *N.B. Reformulation **des phrases données** (mais pas nécessaire de chercher des synonymes)*

REMARQUES

- **Rituel :** cette rubrique est à évaluer en termes *d'adéquation* communicative **et grammaticale**, ce qui revient à répondre à la question « comment ce texte sera-t-il perçu ? », (authenticité) (Par exemple, pour une lettre on ne demande donc pas au candidat de maîtriser un catalogue de formules de politesse, mais seulement de respecter les règles de base qui assureront à son texte une réception favorable.)

- **La longueur indiquée pour la production** n'est qu'une indication destinée à guider le candidat dans sa rédaction.
  La qualité de la production est plus importante que le nombre de mots (qui est plutôt mécanique).
  Attention :
  C'est dans l'intérêt du candidat de bien respecter la consigne de longueur indiquée (100–150 mots). Par exemple, en écrivant moins on risque de ne pas dire assez ; en écrivant plus on risque de se répéter. Donc c'est évident que si le candidat ne respecte pas la consigne de longueur indiquée, il risque de se pénaliser lui-même.

- **Recopier / citer / ignorer le texte donné :** Il faut REFORMULER le texte donné. Un candidat qui n'utilise pas les informations données sera pénalisé partout (contenu, compétence linguistique).

- **Hors sujet :** un candidat qui ne répond pas du tout à la consigne (par exemple, il ne reformule pas du tout le texte donné et écrit plutôt un texte original), **n'aura pas nécessairement 0 pourtant il aura une note basse qui correspond à ce qu'il a produit.**

IEB Copyright © 2023

QUESTION 4 REFORMULATION (NOTES-TEXTE)

Formulation d'un texte suivi et cohérent à partir de notes.

Respect de la consigne • maîtrise du rituel approprié, par exemple : article, lettre, dialogue, etc. (Titre ?)
Registre de langue • cohérence : amical / formel ; tu / vous / on
Structure et cohérence • par exemple : conclusion appropriée ; cohésion (ex : conjonctions)
Contenu • utilisation de *presque toutes* les informations données • *compréhension / utilisation logique* des informations sélectionnées (enchaînement des idées, lexique) • personnalisation / style / originalité / authenticité (pas question d'ajouter de l'information)
Compétence linguistique (grammaire) *N.B. Création de phrases complètes et grammaticalement correctes ; transformation des notes, par exemple : les noms en verbes, etc.)*

REMARQUES

- **Rituel :** cette rubrique est à évaluer en termes *d'adéquation* communicative, ce qui revient à répondre à la question « comment ce texte sera-t-il perçu? » (authenticité)
- **La longueur indiquée pour la production** n'est qu'une indication destinée à guider le candidat dans sa rédaction.
  La qualité de la production est plus importante que le nombre de mots (qui est plutôt mécanique).
  Attention :
  C'est dans l'intérêt du candidat de bien respecter la consigne de longueur indiquée (100–150 mots). Par exemple, en écrivant moins on risque de ne pas dire assez ; en écrivant plus on risque de se répéter. Donc c'est évident que si le candidat ne respecte pas la consigne de longueur indiquée, il risque de se pénaliser lui-même.
- **Recopier / citer / ignorer les notes données :** Il faut utiliser les notes données pour créer un nouveau texte cohérent. Un candidat qui n'utilise pas les informations données sera pénalisé partout (contenu, compétence linguistique).
- **Hors sujet :** un candidat qui ne répond pas du tout à la consigne (par exemple, il n'utilise pas du tout les notes données et écrit plutôt un texte original ; ou il recopie les notes sans les adapter pour former des phrases complètes), **n'aura pas nécessairement 0, pourtant il aura une note basse qui correspond à ce qu'il a produit.**

Total: 100 marks

IEB Copyright © 2023